

78
mari
est agé
de 5 ans

au jour d'hui vingt cinq Septembre mil
huit cent dix, par devant nous - (signe) les
garnier maire, officier de l'état civil de la
commune de Saint pierre le vicomte
troisième arrondissement du département
de la nièvre sont comparus benoit
fort jardinier père de la défunte, et
alexandre bouvier menuisier tous des
deux demeurants en cette commune
desquels nous ont déclaré que marie
fort fille dudit benoit fort et marie
remort est décédée hier heure de six
du soir agée de cinq ans, les témoins
ayants d'age requis par la loi, ont
déclaré ne savoir signer, sauf le dit
bouvier qui a signé avec nous, après que
lecture deus a été faite du présent acte

(Signature)

Bouvier

Le vingt cinq Septembre mil